



Vous vous demandez peut être si vous allez voter aux prochaines élections professionnelles, voire pour quel syndicat ?

Réfléchissez simplement à ce qui est important pour vous...

SUD COALLIA est le syndicat qui vous défend pied à pied, coûte que coûte, et qui obtient des résultats:

- Accompagnement des salariés au niveau local ou au niveau national
- Alerte auprès de la direction sur des situations dangereuses pour les salariés : risques psychosociaux par exemple
- Défense des droits des salariés
- Lutte pour l'obtention de nouveaux droits
- Informations quant à la politique et aux choix de l'association

SUD COALLIA est le syndicat qui a eu l'initiative de saisir le TGI pour faire respecter les accords en vigueur concernant la réduction du temps de travail, procédure que nous avons gagné sur les points les plus importants le 24/09/2019 :

- Lorsque qu'un jour férié tombe le même jour qu'un jour de repos lié à la réduction du temps de travail (« jour de RTT »), nous perdions tous ce jour férié, et COALLIA en interdisait la récupération...**MAIS le Tribunal nous a donné raison !** Pourtant l'employeur a décidé qu'il fera appel de la Décision. Nous allons encore perdre les prochains fériés : 1^{er} et 11 novembre prochain par exemple. Décidément, quelle est cette bienveillance, cette écoute de la part de la direction qui l'entraîne à continuer à spolier les salariés et à repousser à plus loin la réparation du préjudice subi par chacun et pourtant reconnu par le TGI ?
- Autre point du jugement : comme le stipule clairement la CCN66, les Congés Trimestriels ne peuvent être proratisés en fonction des absences dues à un arrêt de travail. Pourtant des directeurs et chefs de service continuaient jusqu'à récemment à déduire des jours de CT aux salariés concernés. Ils vont devoir cesser ces pratiques illégales.



Vous noterez que sur des petits arrangements avec la vérité, par exemple, jours fériés non perdus grâce à l'annualisation, l'employeur a pourtant pu influencer les votes pendant le référendum, pour obtenir la validation d'un accord qui n'apporte aucune plus-value aux salariés, bien au contraire.

Il lui suffisait d'appliquer la loi, les conventions et la jurisprudence, et chacun de nous n'aurait jamais perdu un seul jour férié !

SUD COALLIA fait parti de la fédération nationale SUD Santé Sociaux, membre de l'union syndicale SOLIDAIRES. Les combats ne se limitent pas aux frontières de notre association. Les lois liberticides sur l'asile et l'immigration, l'austérité imposée dans les EHPAD, la casse des solidarités et des conventions collectives, le démantèlement du service public et de la sécurité sociale, l'écologie sont des questions politiques qui dépendent des orientations gouvernementales qui ont des répercussions sur notre quotidien au travail et c'est collectivement qu'il faut les combattre.

PENSEZ A TOUT CELA SI VOUS CHERCHEZ ENCORE A SAVOIR POUR QUI VOUS ALLEZ VOTER LE 19 NOVEMBRE PROCHAIN !



L'équipe SUD, ce sont des femmes et des hommes de terrain et de convictions, qui continueront à s'engager à vos côtés sans compter, sans concession aucune.

**Etre solidaires, c'est agir toute l'année et pas seulement au moment des élections professionnelles cependant pour cette période nous disposons d'un petit crédit de temps et de budget supplémentaire.
Si vous souhaitez nous rencontrer, nous pouvons organiser une visite sur votre site.
N'hésitez pas à nous solliciter :**

Notre espace WEB → <https://sudcoallia.ouvaton.org/>

Nous écrire → oui_aux32h@ouvaton.org

Vos délégués syndicaux : Martine PAMBO-LOUEYA, Valérie EQUINET, Angelo PASCOLINI, Sébastien BISCARO

